

Lettre à nos collègues du fiduciaire

Chères collègues,
Chers collègues,

Dans la continuité de nos précédentes communications, nous revenons vers vous pour faire le point sur la séance de CCE Extraordinaire du 29 janvier qui a traité du projet DEFI

—> **REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL** : Le Gouverneur s'est dit **totalemment opposé** à une réduction du temps de travail

—> **EFFECTIF ET NOMBRE D'AGENTS AUTOUR DE LA MACHINE** : La Banque reste sur un effectif de 3 agents autour de la machine avec un renfort d'un agent également chargé de la logistique « carton ». Cependant, dans la caisse test à Avignon, il y aura des essais avec 4 agents et le Gouverneur a confirmé qu'il fallait faire preuve de souplesse dans la gestion des effectifs notamment lors des premières années. Les équipes doivent avoir le temps de prendre en main la nouvelle machine et la nouvelle organisation.

—> **JOURS DE RTT IMPOSES** : Le SNABF Solidaires s'est dit opposé à ce principe qui va accroître les différences de traitement avec les collègues du tertiaire. De plus les périodes de maintenance laissent le temps à nos collègues d'aller en formation. Le Gouverneur n'a pas accepté de revoir sa position sur ce point.

—> **CARRIERES** : Le SNABF Solidaires a demandé la réévaluation à la hausse des indices de l'ensemble de la carrière, l'augmentation du nombre de postes de maîtrise fonctionnelle et l'élargissement de la période transitoire entre le système actuel de déroulement de carrière et celui à venir. Le Gouverneur a accepté seulement de réfléchir à une évolution de la période transitoire afin que les agents ne soient pas pénalisés par la mise en place du nouveau système.

AVIS DU SNABF Solidaires sur le projet DEFI :

Le SNABF Solidaires est profondément déçu par le dénouement de ce projet et donc mécontent.

En effet, le lancement était prometteur avec la mise en place d'un groupe de travail, l'association du Personnel lors de phases de tests et la volonté de la Banque de rechercher des solutions pour améliorer les conditions de travail des collègues de la filière fiduciaire notamment en limitant les ports de charges.

Mais, pour le SNABF Solidaires, l'industrialisation du métier reconnue par tous, aurait dû amener la Banque à diminuer le temps de travail journalier, proposer à l'ensemble des collègues de la filière le passage dans la catégorie ouvrier.

Nous estimons en outre que les effectifs affectés autour de la machine sont insuffisants et vont entraîner, dans de nombreuses caisses, un fonctionnement en mode dégradé nuisible à la santé des salariés. La Banque doit revoir sa position sur les enveloppes d'effectifs car, avec ce choix, elle prend le risque d'augmenter les TMS.

De plus, le SNABF Solidaires s'oppose à l'obligation d'imposer à nos collègues 7 jours de RTT par an pour les maintenances. Cela ne se justifie pas, ces périodes d'arrêt obligatoire de la machine pouvant laisser le temps à nos collègues de suivre des formations et de diversifier leur activité.

Pour ces raisons le SNABF Solidaires rend un avis NEGATIF

**Vous pouvez compter sur nous !
Le Secrétariat national**